

Le 3 février 2014

Journée mondiale des Zones Humides

Préserver des espaces indispensables à l'homme et à l'environnement

Le Centre de formation sur l'eau et les milieux aquatiques du Paraclet (Boves près d'Amiens, Somme) a été choisi pour le lancement national de la « Journée mondiale des zones humides » par l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques (Onema). Le thème de cette édition 2014 est : « [Zones humides et agriculture, cultivons le partenariat](#) ».

La « Journée mondiale des zones humides », organisée en France depuis 2001, s'est déroulée ce 2 février, à travers notamment près de 500 animations sur tout le territoire.

Ces milieux ont un pouvoir d'épuration considérable, agissant comme des filtres naturels, véritables « reins » des bassins versants et contribuant à la lutte contre les inondations et la sécheresse. Les zones humides se caractérisent par une biodiversité exceptionnelle, en abritant de nombreuses espèces végétales et animales. Les zones humides fournissent également une large variété de produits - herbage, riz, fruits, légumes, sel, cressonnières, bois, roseaux - dont certains font l'objet d'appellations et de labels de qualité.

Au Domaine du Paraclet - situé sur la plus grande vallée tourbière alcaline d'Europe - l'Onema et le Lycée agricole ont convié les membres du groupe national zones humides et les acteurs du territoire de la Somme. Au programme, échanges et découverte de ce site en cours de restauration, conciliant activités agricoles et préservation des zones humides.

Les ministères en charge de l'écologie, de l'agriculture et de l'alimentation, l'assemblée permanente des chambres d'agriculture, l'association Ramsar-France et le syndicat mixte de la Baie de Somme étaient présents pour mettre en lumière les évolutions des politiques publiques, leurs retours d'expériences et partager avec l'ensemble des organisations présentes la nécessité d'une agriculture durable pour la préservation des milieux humides de nos territoires.

Pour l'occasion, la charte de reconnaissance des pôles-relais zones humides précisant leurs missions a été signée entre le représentant du Ministère en charge de l'Ecologie, la Directrice Générale de l'Onema et les représentants des structures porteuses des cinq pôles-relais zones humides.

Les participants ont pu également découvrir les démarches pédagogiques engagées par le réseau'eau de l'éducation agricole, la démarche participative pour la protection des captages vis-à-vis des pollutions diffuses agricole le Co-click'eau ou découvrir les premières actions de restauration entreprises sur le domaine du Paraclet.

L'objectif de cette journée est de rappeler que la préservation des zones humides représente des enjeux environnementaux, économiques et sociaux importants.

Pour en savoir plus

www.zones-humides.eaufrance.fr

www.onema.fr

Contacts Presse

Thierry LEPROU : 06 60 46 48

